

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Ordination par Son Eminence le Cardinal Taschereau, à la Basilique Notre-Dame de Québec.—Fête anniversaire du supérieur du collège de Ste Anne, Son Excellence Mgr Poiré. Liste des membres actuels de "l'Académie St Thomas d'Aquin" au collège de Ste Anne.—L'école d'agriculture de l'Assomption.—Réunion des membres du cercle agricole St Isidore, à l'école d'agriculture de Ste Anne; la conférence de M. Joseph Prévost.

Causerie Agricole : Le cultivateur doit être distingué.—Par M. Joseph Prévost.

Sujets divers : L'art agricole (Suite): Nourriture fournie par l'air aux végétaux; Acide carbonique.—Veillées de Jacques (Suite): L'élevage du cheval.

Choses et autres : Résumé des suggestions contenues dans le rapport de la "Commission agricole de la Province de Québec."—L'élevage des chevaux au Canada.—Bibliographie: "Le Mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par M. Eugène Casgrain.

Recettes : Rétablir la bière quand elle commence à s'aigrir.—Moyen d'enlever d'une vieille croisée les carreaux de verre.

REVUE DE LA SEMAINE

Ordinations à la Basilique Notre-Dame de Québec.—Samedi, 26 mai, Son Eminence le Cardinal Taschereau a fait les ordinations suivantes à la Basilique Notre-Dame de Québec:

Prêtrise: MM. Abraham Vaillancourt, Léon Rochette, Théodore Trépanier, Albert Dion, Joseph Gignac, Albert Côté, Edouard Richard, Arthur La chance, Gaudiose Turgeon, Cyrille Samson, tous de Manchester.

Sous-diaconat: MM. James Tyrell, de Springfield, et Patrick McEwell, de Charlottetown.

Mardi, le révérend M. Edouard Richard disait, pour la première fois, la messe de communauté au collège de Ste Anne où il a fait ses études. Il est le fils de M. François Richard, cultivateur de Ste Anne de la Pocatière, et frère des révérends messieurs Charles Richard ex-préfet des études au collège de Ste Anne,

et actuellement au collège Romain à Rome, Joseph Richard, préfet des études au Collège de Ste Anne, de M. Saluste Richard, ecclésiastique, et de M. J. F. Richard, arpenteur.

Une fête au collège de Ste Anne.—Mercredi, 23 mai, les élèves du collège de Ste Anne célébraient avec grand éclat la fête anniversaire de Son Excellence Mgr Poiré, supérieur du collège, par la présentation d'une adresse à Son Excellence, puis une soirée littéraire, musicale et dramatique.

La soirée musicale, littéraire et musicale, honorée par la présence de plus de trente membres du clergé et d'un grand nombre d'amis de l'éducation, a été un véritable succès. Les élèves qui ont pris part à la partie dramatique se sont très bien acquittés de leurs rôles dans le drame difficile à rendre de "Vildac."

Au point de vue du chant et de la musique, voici ce que dit un connaisseur, notre confrère M. N. Levasseur: "On a surtout admiré la musique vocale, les deux chants orphéoniques, donnés sous la direction de M l'abbé Ls Lessard. On sait que la musique orphéonique est de tous les genres de musique l'un des plus difficiles sinon le plus difficile. Eh bien, disons en l'honneur des élèves et du professeur que les chants orphéoniques de la séance du 23 mai au collège de Ste Anne ont été interprétés avec une précision et une intelligence remarquables, et que ces morceaux eussent fait le succès des grands concerts que l'on organise périodiquement à Québec et dans d'autres grandes salles du Canada."

La fanfare, sous la direction du révérend M. Tromblay, a très bien exécuté son programme.

La partie littéraire par MM. les membres de l'Académie St Thomas d'Aquin a été des plus intéressantes. Le discours du président M. Thos O'Neil, sur "Léon XIII," a été souvent et vivement applaudi.

Les inscriptions des devoirs au "Cahier d'honneur," ont été nombreuses et témoignent des succès obtenus par les membres de l'académie qui tiennent à honneur de ne pas être surpassés par leurs devanciers.

Voici l'ordre des promotions aux grades de l'Académie St Thomas d'Aquin :

Aspirants : MM. Emile Martin, Ernest Vézina, Mazanod Pelletier, Joseph Rouleau, Charles Dupont, Horace Pelletier, Emile Hudon et Georges Robichaud.

Candidats : MM. Odilon Blanchet, Emile Langlais, Cléophas Giroux et Joseph Lemieux.

Académiciens : MM. Emile Hamelin et Herman Pelletier.

Liste des membres actuels de l'Académie St Thomas d'Aquin.

Académiciens : MM. Thomas O'Neil, Président ; Elzéar Déchène, Vice-Président ; Pierre Lamontagne, Secrétaire ; Albin Thériault, Assistant-Secrétaire ; Eugène Pelletier, Secrétaire ; Auguste Bonlet, Censeur ; Herménégilde Faucher, George Lavoie, Silvio Déhène, Elzéar Dionne, David Chenard, Michel Chamberland, Olivier Martin, Robert Sasseville, Armand Proulx, Emile Hamelin, Herman Pelletier et Alphonse Langlais.

Candidats : MM. Odilon Blanchet, Emile Langlais, Cléophas Giroux et Joseph Lemieux.

Aspirants : MM. Emile Martin, Ernest Vézina, Mazanod Pelletier, Joseph Rouleau, Isaac Thériault, Edouard Martin, Philias Montminy, Wenceslas Simard, Elzéar Chesnel, Joseph Dérissé, Horace Pelletier, Emile Hudon et Georges Robichaud.

L'école d'agriculture de l'Assomption. — Une députation de l'Assomption, pour obtenir le maintien de l'école d'agriculture de l'Assomption, s'est rendue à Québec il y a quelques jours. Elle était composée des notables de l'Assomption, ayant à leur tête le révérend M. Camille Cuisse curé de St Sulpice et représentant la corporation du Collège ; M. Oscar Archambault, avocat et président honoraire de la société d'agriculture du comté ; le révérend M. Casauban, directeur de l'école d'agriculture. La députation a eu une longue entrevue avec l'honorable Premier Ministre. La réception cordiale de la part de l'honorable M. Mercier leur fait espérer succès dans leur démarche.

Réunion des membres du cercle agricole St Isidore, à l'école d'agriculture de Ste Anne. — Son Excellence Mgr Poiré et plusieurs autres amis de l'agriculture assistaient, dimanche, 20 mai, à cette séance de nos jeunes agriculteurs toujours si avides d'instruction agricole et si habiles à nous intéresser par le choix de leurs conférences.

Nous regrettons le départ du premier secrétaire du cercle M. Edouard Desjardins, fils de M. le Dr Edouard Desjardins de Montréal, qu'une heureuse circonstance cependant permet de faire un voyage en France, pour y suivre pendant une année et plus, les cours de la célèbre école d'agriculture de Beauvais dirigée par les Frères de la Doctrine chrétienne. Nous disons heureuse circonstance, car nous ne doutons pas qu'avec les bonnes dispositions que notre jeune ami a montrées pour la vocation agricole, pendant qu'il fréquentait l'école d'agriculture de Ste Anne, il ne profite de son séjour à l'école d'agriculture de Beauvais.

M. George B. de Boucherville, neveu de l'honorable sénateur et conseiller législatif C. B. de Boucherville, a été nommé secrétaire du cercle en remplacement de M. Edouard Desjardins.

A M. Joseph Prévost incombait, à cette réunion, la tâche de donner la conférence, et il a choisi pour sujet : *De la noblesse et de la dignité du cultivateur.*

Dans un temps où l'agriculture semble si déplorablement dédaignée par la masse de nos jeunes gens des campagnes, il nous faisait plaisir d'entendre un jeune homme de l'une de nos grandes villes, Montréal,

faire si chaleureusement l'éloge de l'agriculture, et savoir si bien reconnaître la noblesse et la dignité du travail des champs. Malgré que M. Prévost ait fait un brillant cours classique, qu'il ait pu se faire une place honorable dans la pratique du droit, à l'exemple de son père l'honorable conseiller législatif M. Wilfrid Prévost, il a choisi le métier d'agriculteur qu'il sait si grandement aimer et si noblement apprécier. Nous nous en réjouissons dans l'intérêt de l'agriculture qui a l'avantage de faire de si précieuses conquêtes. Car dans un avenir prochain, des jeunes gens aussi bien disposés pourront se faire les valeureux champions de la cause agricole et rendre par là d'immenses services au pays.

Depuis que nous sommes à Ste Anne, il nous est arrivé parfois d'entendre des visiteurs distingués dans les professions libérales, reprocher à des jeunes gens de parents riches, de fréquenter une école d'agriculture, leur disant qu'ils pourraient autrement se faire un brillant avenir. Ceux là certes méprisent l'agriculture parce qu'ils n'ont jamais appris à en connaître la noblesse et la dignité ; ils sont plus fort dans leur droit qu'aptés à distinguer ce qui constitue la véritable force d'un pays qui ne peut être riche et prospère que par l'agriculture. Nous devons donc nous réjouir quand elle peut compter à son service des jeunes gens instruits et fils de parents riches qui seront par cela même en état de rendre d'utiles services à l'agriculture, dans les différentes positions sociales qu'ils seront appelés à occuper, car ils connaîtront mieux les besoins de notre agriculture et sauront en temps et lieu les faire prévaloir.

Loin de nous la pensée de ne vouloir les écoles d'agriculture que pour les fils de cultivateurs ; nous les voulons aussi pour nos jeunes citoyens qui, comme M. Prévost, aiment et honorent l'agriculture. Ces jeunes gens pourraient ne pas faire des défricheurs, des colons ; mais ayant suivi les cours de la théorie agricole et acquis quelque expérience dans la pratique des travaux manuels des champs, avec l'amour du travail ils seront en état de bien diriger une ferme pour leur propre compte et de faire honneur à leur pays par les exemples de bonne culture dont ils seraient les modèles. Il en est ainsi pour un certain nombre de nos hommes de profession qui sont des agronomes distingués et qui font tous les efforts possibles pour diriger nos populations rurales dans la voie du progrès agricole.

Nos lecteurs liront sans doute avec plaisir cette conférence de notre jeune agriculteur M. Prévost, que nous publions aujourd'hui à la place de notre *causerie agricole*.

CAUSERIE AGRICOLE

LE CULTIVATEUR DOIT ÊTRE DISTINGUÉ

Monseigneur, Monsieur le président, Messieurs,

Voyant approcher, non sans quelque répugnance, le moment où il me serait donné de traiter, de même que tous mes confrères, sur un sujet agricole, il m'a semblé fort à propos de dévier un peu de la méthode ordinaire : d'abord vu mon état de débutant dans une carrière dont l'étendue est illimitée ; ensuite l'imperfection avec laquelle je traiterais le sujet, ne pouvant

être d'aucune utilité à des jeunes gens déjà renseignés par un professeur d'une capacité reconnue. Voilà pourquoi je me suis permis d'insister sur un point qui peut être étonnera quelques-uns de vous, mais dont l'importance et la nécessité n'est pas à contester; je veux parler de la noblesse, de la dignité du cultivateur.

On reconnaît qu'une personne est digne, par les œuvres auxquelles elle s'adonne; de plus, ces œuvres doivent être empreintes d'un cachet particulier qui les caractérise, et ce cachet c'est la distinction.

Voilà où je voulais en venir, Messieurs. Ouil le cultivateur doit être distingué, car son œuvre est la plus noble de toutes les œuvres, et sans plus tarder appelons-la l'œuvre directe de Dieu. Je dis directe, puisque dans le sens large, du moment que l'injustice ne se fait pas percevoir, toute œuvre peut être attribuée à l'auteur suprême de toutes choses. Je dis directe, puisque la foi nous enseigne que même avant la chute de notre premier père, Dieu l'avait placé au centre de toutes les joies et de toutes les douceurs de la vie champêtre.

"Si j'ouvre les antiques archives du genre humain," s'écrie Mgr Dupanloup, "à la première page, avant la chute originelle, au temps même de la primitive innocence, j'y trouve l'agriculture. Dans le séjour bienheureux de l'Eden, l'homme innocent dut travailler, et travailler à la terre. Aussi le travail de l'agriculture, avant d'être un châtement pour l'homme, fut une loi, une condition de son bonheur, de sa dignité, de son existence, un noble et nécessaire emploi de ses facultés et de ses forces."

Mais voilà que par une désobéissance coupable, la créature attire sur elle la vengeance du créateur. Messieurs, détrompez-vous, les vus de Dieu et des hommes sont égales à l'immensité de l'un et au néant de l'autre. Dieu, une seule fois, a constaté que la situation la plus digne de l'homme était la culture de cette terre dans le soin de laquelle il avait enfoui tous les moyens propres à lui procurer une existence douce et aisée. L'homme a beau s'écarter de sa fin, Dieu lui restera immuable et il enjoindra à l'homme de s'adonner à une nouvelle ardeur aux travaux agricoles, toutefois avec la différence que les champs loin de rendre comme auparavant d'abondantes moissons, sans l'exigence de la moindre fatigue de notre part, maintenant devront être arrosés de sucurs de celui qui les cultive. En face d'une telle approbation ou plutôt je dirai même, en face d'un commandement si explicite de la part de la divinité, il semble, Messieurs, que je me rends coupable de témérité en essayant de prouver, par des arguments absolument inférieurs, la noblesse de l'agriculture. Dieu a parlé... pour nous, chrétiens, cela ne suffit-il pas?

Cependant, afin de considérer le sujet dans toutes ses parties, qu'il me soit permis de l'entreprendre au point de vue naturel. Je demanderai, d'abord, de quels moyens se sont servis les peuples pour parvenir au sommet des plus grandes gloires sociales? Ah! ces peuples avaient compris que le moyen par excellence de grandir et de prospérer, c'était de se livrer corps et âme à l'agriculture.

Écoutez le révérend Père Horbreteau, jésuite d'un savoir éminent, comme d'ailleurs sont la plupart de ces religieux dont le mérite et la science égalent la sainteté.

"Pour qu'un peuple, dit-il, soit grand et prospère, pour qu'il aime son pays d'un amour patriotique, pour qu'il en prenne le cachet spécial et le tempérament distinctif, il faut qu'il s'attache à la glèbe, qu'il s'identifie pour ainsi dire avec le sol, lui donnant ses sueurs et vivant des fruits qu'il y récolte, y prenant naissance et y laissant ses cendres à côté des cendres de ses ancêtres; en un mot il faut qu'il vive d'agriculture."

"L'Égypte, ajoute le savant Père, qui atteignit dans les temps anciens le plus haut sommet de la puissance et de la civilisation, l'Égypte qui eut en même temps jusqu'à vingt-deux mille villes florissantes, s'il faut en croire Hérodote, l'Égypte qui pour tombeaux bâtissait à ses rois des pyramides gigantesques, qui mettait aux portes de ses temples des mobiliers dont s'en orgueillissent aujourd'hui Rome, Londres et Paris, l'Égypte avait non-seulement fait passer l'agriculture dans ses mœurs et dans sa vie, mais l'avait introduite même dans sa religion."

Quant au peuple Romain, le plus étonnant de tous les peuples, vous savez, messieurs, que ses premiers généraux, les Fabricius et le Cincinnatus, quittaient la charrue pour l'épée, et retournaient à leurs moissons après la victoire. Aussi longtemps que le génie agricole inspira le peuple Romain, le peuple Romain fournit des recrues invincibles aux légions qui portaient jusqu'aux confins du monde la gloire de son nom. Quand la vie des champs cessa d'être un honneur, quand les fêtes de Rome enrent attiré à la ville la population des campagnes, le colosse romain se sentit faiblir et bientôt il marcha à grands pas vers sa destruction. Ainsi avaient péri les Grecs, les Perses, les Babyloniens et les Égyptiens. Donc, messieurs, c'est l'agriculture qui a fait les grands peuples de l'antiquité.

D'un autre côté, si nous revenons à l'histoire des peuples modernes, les premières pages nous démontrent, à n'en plus douter, que l'agriculture fut l'agent unique dont se servirent ses peuples pour s'assurer une éternelle stabilité. Oui, la France et l'Angleterre seront puissantes l'une et l'autre aussi longtemps que chez elles l'agriculture restera florissante; l'agriculture fait de même la fortune de l'Allemagne et de la Russie où le peuple des campagnes demeure si simple et si robuste, si attaché au sol et si laborieux.

Il nous reste un mot à dire sur notre jeune pays. Parvenus sur les rives de notre beau et majestueux Saint-Laurent, en véritables enfants de la France notre bien-aimée mère-patrie que plus d'un siècle de séparation n'a pu un seul moment nous faire oublier, les premiers colons saisirent la terre avec un empressement prodigieux. Ah! ils savaient bien qu'en faisant ainsi, ils s'assuraient la félicité de jouir d'une autre France, et semblables au plus grand des peuples antiques, quand le temps de défendre cette terre arrosée de leurs sueurs et qui devait bientôt l'être de leur sang, semblables dis-je au grand peuple Romain, ils quittaient la charrue pour y revenir après la victoire.

Voici en peu de paroles, Messieurs, quelques-uns des innombrables bienfaits procurés à l'humanité par l'agriculture depuis le commencement des siècles;

elle a été pour ainsi dire la nourrice de toutes les nations.—(A suivre.)

L'art agricole.

(Suite)

Nourriture fournie par l'air aux végétaux.—Acide carbonique—Il n'y a peut-être pas d'erreur plus répandue parmi les cultivateurs que celle de croire que le sol fournit la plus grande partie des substances qui entrent dans la composition de leurs récoltes annuelles. En vérité le sol est une sorte d'usine où les instruments et les appareils de la végétation des plantes sont fabriqués et tenus en état de travail. Si nous prenons une plante de quelque espèce que ce soit, ayant accompli toutes les phases de sa végétation, que nous la desséchions parfaitement, que nous la pesions, et que nous la brûlions avec soin, les cendres qui resteront après la combustion représenteront les matières fournies par le sol. Et la différence entre le poids de ces cendres et celui des plantes desséchées représentera la quantité de nourriture apportée par l'air et par l'eau. Elle varie avec les différentes espèces de plantes.

Les minutieuses expériences du chimiste suédois Sprengel, démontrent que dans 1,000 livres de blé, 11.77 livres viennent du sol et 988.33 livres de l'air sont tirés de l'air et de l'eau. Dans les autres récoltes, la contribution du sol est légèrement plus élevée, excepté dans le seigle où elle n'est que de 10.40 livres. Dans la combustion d'une plante, ce qui vient de l'air et de l'eau se dégage dans sa forme primitive, tandis que les matières terreuses ne sont pas détruites par le feu.

Bien des années encore après que les chimistes eurent découvert qu'environ 50 par 100 de la matière solide des végétaux consistait en carbone, ils sont restés incapables d'expliquer sa présence dans la végétation des plantes.

Le carbone se présente à nous sous de nombreuses formes, telles que le diamant, la plombagine (mine de plomb), l'anthracite, le charbon de terre, la bitume, et les différentes espèces de charbon végétal. Mais le carbone, sous toutes ces formes, est régulièrement insoluble, et par conséquent incapable d'être assimilé par les plantes par leur nutrition. Il fut donné à Sinclair, en 1783, d'établir que le carbone des plantes leur venait de l'air et était absorbé à l'état gazeux. L'air composé d'environ $\frac{1}{4}$ d'oxygène et $\frac{4}{5}$ d'azote contient une proportion variable de vapeur aqueuse et environ 0.04 par 100 de gaz acide carbonique, et généralement une trace d'ammoniaque gazeuse.

Cet acide carbonique est composé de deux atomes d'oxygène combinés avec un atome de carbone. C'est un gaz permanent à la température ordinaire, et il est soluble dans l'eau froide. Il se produit dans la combustion de toutes les substances organisées, dans la décomposition ou la pourriture de toutes les matières végétales ou animales, et il s'échappe en quantités de la terre dans les régions volcaniques. Quoique l'acide carbonique ait une pesanteur spécifique de 1.52, c'est-à-dire qu'il soit un peu plus moitié plus plus lourd que l'air, en vertu de la loi d'expansion des gaz, on le trouve uniformément réparti à toutes les altitudes. Humboldt a trouvé sur les Andes, à une

hauteur de 2,500 pieds, la même proportion d'acide carbonique qu'aux pieds de la montagne.

Il est maintenant bien établi que l'abondante quantité de carbone, consommée pendant la période annuelle de végétaux, provient de l'acide carbonique, absorbé par les feuilles et décomposé sous l'influence de la lumière, le carbonate étant approprié par les plantes sous forme de gomme ou d'amidon, pendant que l'oxygène est exhalé. Mais comme l'acide carbonique est soluble dans l'eau, et que l'eau de pluie tient toujours en dissolution une certaine quantité de ce gaz quand elle est absorbée par les racines des plantes, nous ne voyons pas de raisons pour que, gagnant les feuilles par cette voie, l'acide n'y soit pas sujet à être décomposé par elles comme celui qui est dans le laboratoire des végétaux par une voie différente. L'action chimique n'a lieu que dans la matière verte des feuilles ou chlorophylle, sous l'influence de la lumière qui détermine cette action. Mais derrière tout cela, se tiennent les mystérieuses forces de la vie qui règlent tout le cours de la végétation. En l'absence de la lumière, l'absorption de l'acide carbonique et l'exhalation de l'hygiène par les feuilles se font toutes deux; mais si paradoxal que cela puisse paraître, la fonction des feuilles est renversée dans l'obscurité. Ces dernières exhalent alors de l'acide carbonique. Mais on doit se rappeler que l'absorption de l'eau par les racines se fait aussi bien dans l'obscurité qu'à la lumière, et que l'eau aussi absorbée tient en dissolution de l'acide carbonique qui, à la lumière, était décomposé par les feuilles avec celui qu'elles absorbent pendant le jour, et est maintenant exhalé à son état naturel.

Nous devons à Boussingault une détermination minutieuse de la relation entre l'oxygène exhalé et le carbone approprié. Il a établi 16 parties en poids d'oxygène exhalé pour 6 parties de carbone approprié par les feuilles. Cette proportion étant celle du carbone et de l'oxygène dans l'acide carbonique, il en conclut que tout l'oxygène du gaz décomposé est éliminé; mais comme l'eau est décomposée en même temps, cette conclusion ne paraît pas s'en suivre nécessairement. Cependant comme la gomme ou l'amidon qui résultent de ces décompositions contiennent les éléments de l'eau en exactes proportions, cela viendrait à l'appui de la conclusion de Boussingault, que l'oxygène exhalé est fourni par l'acide carbonique.

Cela étendrait l'étude de la végétation à celle du rôle que l'eau y joue, et nous en resterons là pour le moment.—D'après l'*Indiana Farmer*.—E. Castel.

Veillées de Jacques.

(Suite)

L'ÉLEVAGE DU CHEVAL.

Monsieur le Rédacteur,

L'importation par l'hon. M. Ls Beaubien, de chevaux français percherons et autres, qui occupe si vivement l'attention publique depuis quelques semaines, a remis un peu partout sur le tapis la question si intéressante pour le cultivateur de l'élevage du cheval. Éloigné de Montréal, nous n'avons, à notre regret, pu voir ces chevaux dont tous les journaux nous ont parlé et dont, il faut l'espérer, quelqu'un nous donnera

une description complète. Notre ami Jacques, qui avait eu un moment l'espoir de se rendre à Montréal, a dû y renoncer par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. Notre paroisse y perd un compteur qui eût vivement intéressé nos amateurs de chevaux. Car nous avons ici de véritables amateurs, dont quelques-uns possèdent encore des chevaux de notre race canadienne si bien appropriée à nos besoins et qu'on regrette aujourd'hui unanimement de n'avoir pas su mieux conserver. Notre ami Jacques est du nombre de ces amateurs, et je ne vous surprendrai point en vous apprenant qu'à l'occasion de tout ce bruit qui se fait autour des chevaux importés, il a bien voulu nous réunir une fois encore pour nous exposer ses vues sur l'élevage dans une de ses intéressantes causeries. Comme celle-ci est en dehors des questions d'agriculture que Jacques a traitées cet hiver, je vous demande pour elle un tour de faveur. Le compte-rendu en sera d'ailleurs de circonstance en ce moment où de tous côtés on voit ressortir les étalons.

Jacques voudrait que nous nous occupions tous de refaire, pour les besoins de notre agriculture, notre race canadienne. Il a essayé de nous montrer qu'elle était en effet celle qui nous convenait le mieux et celle qui se rapprochait le plus du type du cheval agricole généralement recherché dans tous les pays où il faut faire vite d'assez lourds travaux. Le cheval d'agriculture ainsi compris répond d'ailleurs à d'autres besoins, et le cultivateur trouverait profit à poursuivre la réalisation de ce type, soit par l'amélioration de la race canadienne par la sélection, soit par des croisements judicieux avec des chevaux de races bien fixées et appropriées aux exigences de la culture canadienne et du commerce qui vient s'approvisionner chez nous.

Notre race canadienne, en effet, que nous n'avons pas toujours appréciée à sa juste valeur, et que d'autres prétendent que nous avons laissée s'éteindre, était, comme la vache canadienne, d'ailleurs plus estimée aux Etats-Unis que dans notre pays.

Henry S. Randall, qui a publié en 1864, avec W. C. Spooner, une édition américaine du *Traité anglais d'hippologie* d'Youath, a consacré à nos chevaux canadiens une courte notice. Il y manque malheureusement une monographie, un portrait du cheval canadien. Voici en substance ce qu'écrivait M. Randall :

“ Le cheval canadien qu'on trouve dans les provinces du Canada et aussi un peu dans les provinces du nord des Etats Unis, est trop bien connu pour demander une description particulière (1).

“ Il est certainement d'origine française, quoique beaucoup et, sans aucun doute, quelques-uns des plus rapides présentés aujourd'hui sous ce nom, soient le produit de croisements de juments avec des étalons de pur-sang anglais. Le cheval canadien est remarquable par sa longévité, sa sobriété et son endurance excessive ; c'est un excellent cheval de trait lorsqu'il est suffisamment gros. Pour la forme et aussi pour ses qua-

(1) *Note de la rédaction.*—De quel prix ne serait pas aujourd'hui pour nos éleveurs une pareille description, une pareille monographie, aujourd'hui surtout que les représentants de cette race sont si clair-semés ! Nous faisons appel aux plumes compétentes qu'une pareille œuvre pourrait tenter, et nous pensons même que le Gouvernement pourrait et devrait récompenser généralement un pareil travail et encourager par tous les moyens possibles la reconstitution de cette vaillante race.

lités générales, il rappelle d'une manière accusée les traits caractéristiques des chevaux normands (Randall veut parler ici de l'ancienne race normande : sous le nom de chevaux normands, on désigne actuellement un croisement de la race normande et de la race anglaise des trotteurs de Norfolk, type aujourd'hui très bien fixé et qui jouit d'une grande faveur) ; mais il est généralement de taille plus petite. Des étalons de la race canadienne introduits naguère à différentes reprises dans l'Etat de New-York et des Etats voisins ont été croisés avec nos juments communes. D'une manière décisive, les produits ont été jugés satisfaisants, particulièrement en ce qu'ils sont étoffés et vigoureux, même avec des juments qui ne brillent point par ces qualités.

Randall constate que les poulains issus de nos canadiens se vendaient à des prix plus élevés que la moyenne. Comme conclusion, il ajoute : “ Ce sont invariablement de bons chevaux de route et d'excellents chevaux de ferme. Leur croisement est de plus en plus en faveur parmi nos cultivateurs.”

De ce témoignage flatteur, on peut rapprocher ce que disait des chevaux canadiens William Evans, l'agronome, l'un des hommes les meilleurs, les plus habiles et surtout les plus utiles qu'ait eu le Canada agricole, celui qu'un biographe a pu appeler l'apôtre de l'agriculture.

La citation est un peu longue, mais à 30 ans de date elle est encore et si bien de mise que ne sachant qu'y supprimer, Jacques nous l'a donnée toute entière. Je fais comme lui.

“ On peut dire, écrivait Evans en 1855, dans le *Journal du cultivateur*, que nous n'avons pas dans le Bas-Canada de race distincte de chevaux, mais que c'est un mélange de toutes les races connues. Cette confusion de races est regrettable, surtout pour les chevaux connus de pure race canadienne, si bien adaptée au pays et aux fins agricoles. Je sais que l'on a fait des objections à leur grosseur pour les fins de la culture, mais si ce défaut existait réellement, il était bien facile d'y remédier par le choix et la nourriture. La forme du vrai cheval canadien était irréprochable, et je n'ai aucun doute qu'il aurait posé beaucoup plus en proportion de sa hauteur qu'aucun cheval de race mêlée que nous avons actuellement. Il serait impossible de trouver un cheval de plus belle forme pour le trait qu'un cheval canadien de première classe, et tandis que nous avons de tels animaux dans le pays, on pourrait en amener la race à la grosseur que l'on jugerait à propos, en la traitant judicieusement. C'est par un choix soigneux et une tenue judicieuse que les autres races d'animaux de ferme ont été amenées à la grande perfection qu'elles ont atteint en Angleterre.

“ Ce n'est pas la grosseur ni la hauteur actuelles qui donnent de la force à un cheval, quoiqu'elles puissent être nécessaires dans quelques circonstances. C'est la forme du cheval qui indique la force ou l'absence de cette qualité. J'ai souvent vu des chevaux qui n'étaient pas bien gros faire mieux leur ouvrage et avec plus d'aise que les chevaux plus gros. Je ne suis pas en faveur des chevaux qui sont trop petits pour leur ouvrage, comme l'est certainement une grande partie de nos chevaux, ce qui résulte de la nourriture insuffisante qu'on leur donne.

"La race pure de chevaux canadiens, quand je suis arrivé dans le pays, était d'une grosseur suffisante, forte, active et courageuse, bien adoptée aux fins agricoles. Cependant il est maintenant difficile d'en trouver de race pure, et le mélange avec les autres races n'a pas généralement été une amélioration, soit en forme, en force et en activité. Il y a des exceptions, je crois, quand on les a mêlés avec des chevaux de race anglaise importés de bonne qualité et de forme semblable à celle des chevaux canadiens. Ces mélanges ont bien réussi et ont augmenté la grosseur de nos chevaux. La vraie cause de ce défaut dans la grosseur est qu'ils ne sont pas bien nourris et tenus, de sorte que maintenant on voit rarement un beau cheval canadien. Ce doit être une grande perte pour un pays que d'avoir un grand nombre de chevaux qui ne sont pas assez forts pour faire l'ouvrage qu'il y a à faire.

"Il est tout à fait impossible de garder une race pure de chevaux, lorsque l'on fait aucune attention au mâle et à la femelle; et même, dans plusieurs cas, on a fait rapporter les pouliches qui n'avaient que deux ans. Nous ne pouvions attendre d'autre résultat qu'une race inférieure de chevaux. Heureusement il est au pouvoir du cultivateur d'y remédier; d'abord, en enfermant les étalons et ne leur permettant pas d'aller ça et là; secondement, ne pas élever des juments de qualité inférieure, ni les faire rapporter avant qu'elles aient atteint un âge convenable; troisièmement, ne garder que les étalons qui produiront une progéniture bonne et saine. Si ces simples règles étaient strictement observées, et que les chevaux fussent bien nourris depuis leur bas âge, nous aurions une race de chevaux bien supérieure à celle que nous avons à présent.

"Les chevaux seraient très profitables pour cultiver ici; si on les tenait bien et comme ils doivent l'être, pour les fins générales. On en demande beaucoup et on offre de bons prix pour ceux que nous avons actuellement, et nous en vendrions beaucoup plus et nous aurions de bien meilleurs prix si nos chevaux étaient ce qu'ils peuvent être. La race pure de chevaux canadiens est très estimée dans les Etats voisins, mais ils se plaignent qu'il est maintenant impossible de s'en procurer de la vraie race. Dans le Bas-Canada il y a tout encouragement pour cultiver une bonne race de chevaux, pour notre propre usage et pour les vendre à des pratiques étrangères, qui viennent à la porte du cultivateur pour les acheter à de bons prix. Si les cultivateurs canadiens, résidant loin de Montréal et de Québec, voulaient jusqu'à un certain point faire attention à leurs chevaux, ces derniers les paieraient peut-être aussi bien que les autres animaux qu'ils élèvent; mais comme les autres animaux de la ferme ils ne donnent du profit et ne réussissent qu'autant qu'ils sont bien nourris et bien tenus."—(A suivre.)

Choses et autres.

Rapport de la Commission agricole de la Province de Québec.—Voici en résumé les suggestions contenues dans le rapport de la Commission agricole, ayant pour président M. N. Bernatchez, député de Montmagny, et qui devront être prises en considération dans le cours de la présente Session de l'Assemblée Législative:

1o. L'établissement, aux frais du gouvernement, d'une seule école d'agriculture pour toute la province de Québec, munie

des laboratoires, musées, etc., nécessaire pour donner un enseignement complet et efficace;

2o. Indépendance complète de cette école de toute autre corporation enseignante avec contrôle exclusif du ministre de l'Agriculture sur sa direction;

3o. Organisation d'un professorat compétent et complet dans toutes les branches de l'enseignement;

4o. Les cours complets sera de trois ans et aucun élève ne sera admis gratuitement à l'école à moins d'avoir atteint l'âge de seize ans et de posséder une bonne instruction élémentaire.

5o. Annexion à cette école par l'enseignement pratique, d'une ferme divisée en deux parties: l'une pour la culture régulière, destinée à montrer aux élèves qu'une culture faite d'après des données de la science agricole est une culture payante, et l'autre pour l'expérimentation, destinée à faire voir aux élèves des expériences sur des méthodes nouvelles, sur la culture de certains grains et fruits, et, surtout, sur les qualités et les défauts des différentes races de bétail;

6o. Annexion à l'école ou à la ferme d'un établissement complet pour l'enseignement pratique de l'industrie laitière;

7o. Annexion à cette école de l'une des deux écoles de médecine vétérinaire;

8o. Etablissement de cette école, si c'est possible, dans un endroit éloigné des villes et des grands centres de population et représentant à peu près la moyenne des conditions climatiques de la province, au point de vue agricole;

9o. Subvention suffisante pour assurer le fonctionnement régulier de cet établissement;

10o. Rédaction du *Journal d'Agriculture* par les directeurs et professeurs de cette école;

11o. Chaque élève suivant les cours devra subir des examens à la fin de chaque terme et à sa sortie de l'école, il lui sera décerné un diplôme conforme au résultat de tous les examens qu'il aura subis. Tout élève porteur d'un diplôme de capacité aura droit d'obtenir du gouvernement cent acres de terre de la couronne, sujet aux conditions d'établissement prescrites pour les colons ordinaires;

12o. La chaire de médecine vétérinaire attachée à l'école aura droit d'accorder aux élèves qui auront suivi tous ses cours avec succès une licence autorisant les porteurs à exercer l'art vétérinaire dans la province de Québec.

L'élevage des chevaux au Canada.—Nous lisons ce qui suit dans le *Courrier de St-Hyacinthe*:

Nous venons de mettre la main sur un petit recueil, imprimé il y a déjà plus d'une année, mais ignoré, croyons-nous, de la plupart de nos lecteurs. "L'élevage des chevaux au Canada" par les colonels Ravenhill et Phillips, tel est le titre.

Tout d'abord, nous devons dire que ces deux officiers ont été envoyés au Canada par le gouvernement anglais dans le but d'y faire l'achat de chevaux propres à la remonte de l'artillerie ou de la cavalerie légère.

A la suite de leur expédition, ces messieurs ont naturellement publié un rapport et ce rapport est précédé d'une lettre.

Nous n'avons parcouru que cette dernière. Plus tard, nous en avons le désir, nous lirons soigneusement le rapport. Il doit en valoir la peine si l'on peut juger de sa valeur par celle de la lettre qui sert en quelque sorte d'introduction.

Citons en entier le passage qui nous a le plus frappé:

"Nous croyons devoir vous informer que durant notre visite dans la Puisseance, qui a duré 167 jours, nous avons parcouru 14,755 milles, examiné 7,674 chevaux parmi lesquels 1025 devaient être examinés une seconde fois, et le résultat a été que nous n'avons pu acheter seulement que 83 chevaux pour le gouvernement."

En vérité, le résultat n'est pas fameux! Parcourir 14,755 milles pour acheter 83 chevaux! C'est en moyenne 177 milles pour chaque cheval et il faut vraiment voyager aux frais et dépens d'un gouvernement pour pouvoir se permettre un luxe pareil!

Nous avons dit que cette introduction était pleine d'enseignements, il y en a d'autres encore, mais cette citation n'en renferme-t-elle pas un qui mérite d'être médité?

Comment se peut-il faire que les chevaux canadiens aient été refusés pour la remonte anglaise dans une proportion aussi considérable? Les prix, l'auteur de la lettre l'avoue lui-même, étaient très raisonnables et modérés et ce n'est pas la question d'argent qui, dans la majorité de cas, a empêché d'acheter en plus grand nombre.

Voici la vraie raison, elle est en toute lettre dans l'introduction: "Nous avons trouvé qu'une grande proportion de che-

vieux qui sont de grosseur et de sorte convenables pour les besoins militaires anglais sont malsains on ont des défauts, cela provient de ce que les cultivateurs surmènent leurs animaux lorsqu'ils sont trop jeunes, comptant les poulains avant qu'ils soient développés.

Toute la question se résume donc dans l'élevage. Il y a déjà longtemps que les écrivains agricoles et les vétérinaires se sont élevés contre la manière dont était traité le jeune cheval au Canada. Ce n'est pas tant, à notre avis, parce qu'on fait travailler jeune, que les poulains sont atteints de tares ou d'autres défauts mais surtout parce qu'on fait mal travailler. Le travail chez les jeunes animaux, que ce soient de jeunes bœufs ou de jeunes chevaux n'a jamais été nuisible du moment qu'on a le soin de ne pas le continuer jusqu'à la fatigue. C'est l'excès de travail qui ruine, le travail modéré fortifie.

Que voit-on ici, trop souvent? De jeunes chevaux de deux ans et demi ou trois ans qui n'ont jamais été attelés et qui, tout d'un coup, sans transition aucune, au moment des semailles, dans le plus fort des travaux, traitent la charrue ou la herse depuis le matin jusqu'au soir. Quelle constitution pourrait résister à un pareil surmenage? Le cultivateur sait si bien lui-même ce qu'il en est, qu'au printemps quand il fait ses premières bonnes journées de travail il se sent pris d'une fatigue qui ne dure pas, mais qui revient périodiquement tous les ans. Qu'en serait-il, si n'ayant pas l'habitude de la besogne, si n'ayant même jamais travaillé il était obligé de faire des journées de dix à douze heures sans désemparer!

Voilà pourquoi il est difficile de rencontrer des chevaux sains dans cette province. Il y a évidemment d'autres raisons qui sont tout aussi sérieuses. On pourrait invoquer par exemple, l'hérédité pour les tares osseuses. On pourrait aussi déplorer l'exportation des meilleurs chevaux et surtout des meilleurs poulains vers les États-Unis. Le colonel Ravenhill envisage avec un intérêt particulier ce côté de la question. Nous y reviendrons dans des articles subséquents en montrant la protection qui est accordée dans d'autres pays à l'espèce chevaline et le rôle que joue certains gouvernements dans son amélioration. Aujourd'hui nous nous proposons surtout de faire ressortir cette disproportion énorme qui se trouve entre les chevaux mis en vente et ceux jugés capables de fournir un bon service à l'armée. Les chiffres ne sont jamais flatteurs, on leur reproche souvent d'être brutaux; avouons au moins qu'ils jettent une grande clarté sur des questions dont l'importance ressort grâce à eux.

LE MOUTON. Traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par EUGÈNE CASGRAIN, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec. Deuxième édition, illustrée de 22 gravures, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, avec une introduction à la deuxième édition, par J. C. CHAPUIS, officier spécial du département d'agriculture de la province de Québec. Montréal, EUSÈBE SENEÇAL & FILS, imprimeurs-éditeurs, 20 rue Saint Vincent. 1888

Nous venons de recevoir cette brochure de 72 pages sorties des ateliers de MM. Senécal & Fils, de Montréal. Un traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, fait par un agronome canadien, est précisément ce qu'il faut à nos cultivateurs canadiens. Le traité de M. Casgrain trouvera donc, nous l'espérons, de nombreux lecteurs parmi eux, d'autant plus que l'ouvrage est à la portée de toute les bourses.

Voici un court aperçu du plan suivi par M. Casgrain dans son traité. Il l'a divisé en quatre parties principales: La première traite de la garde du mouton; la seconde de sa reproduction; la troisième, des diverses races de moutons; la quatrième, des maladies des bêtes à laine. Le tout est précédé d'une introduction, écrite par M. J. C. Chapuis, du Journal d'agriculture illustré, sur le rôle de la race ovine dans l'économie rurale. Vingt-deux gravures servent à rendre plus clairs les énoncés de M. Casgrain.

Ce volume est en vente moyennant la modique somme de vingt cinq centimes, chez MM. Eusèbe Senécal & Fils, 20 rue Saint-Vincent, Montréal, qui l'expédieront franc de port, par la maille, sur réception de cette somme.

RECETTES

Rétablir la bière quand elle commence à s'aigrir.

On sait que la bière ne se conserve pas longtemps en baril, lorsqu'on en tire que quelques bouteilles chaque jour. Cette li-

queur prend alors un goût acidulé désagréable pour peu qu'on la laisse séjourner dans un vase qui n'est pas entièrement rempli.

On a donc cherché le moyen de parer à cet inconvénient, et on est parvenu à rétablir, dans son état primitif, la bière qui commençait à se gâter dans des barils en vidange. On soutire à cet effet, dans un vase quelconque, la quantité de bière nécessaire à la consommation immédiate, et on y jette une cuillerée à bouche de poudre fine faite avec des coquilles d'huîtres calcinées. On remue la liqueur, qui est bonne à boire au bout d'une demi-heure.

Moyen d'enlever d'une vieille croisée les carreaux de vitre.

Mettez de l'acide sulfurique dans une fiole, bouchée-la bien et pratiquez au bouchon un petit tron dans lequel vous ferez entrer un tuyau de plume ouvert par les deux bouts, ou mieux un morceau de petit tube de verre. Répandez, goutte à goutte, l'acide au moyen du petit tuyau sur le mastic qui s'amollira à l'instant, ôtez ensuite le mastic avec un mauvais couteau et vous enlèverez sans peine la vitre.

AVIS

Le soussigné François Joncas, de Ste-Louise des Annales, dans le comté de l'Islet, donne avis qu'il ne sera personnellement responsable d'aucune dette contractée en son nom sans une autorisation par écrit ou verbale de sa part.

FRANÇOIS JONCAS,

Ste Louise des Annales, P. Q.

1er juin 1888.—4.

PIERRE D'AMBOISE

Menuisier

A St - Paschal,

Comté de Kamouraska,

A constamment en vente à des prix modérés des

CERCUEILS

Et fournitures pour cercueils de différentes qualités.

St Paschal, 1er juin 1888.—4

LES
Célèbres Lunettes
DE
B. Laurance



sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

Certificat de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

M. B. Laurance, Montréal.

9 mai 1888.

Monsieur,—Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, m'exprime son désir de vous faire connaître que les lunettes que vous lui avez procurées sont de la meilleure qualité et mieux appropriées à sa vue que celles dont il a fait usage jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur d'être votre dévoué serviteur,

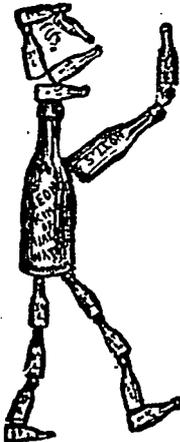
(Signé) J. B. Z. BOLDUC, Ptre.

1er juin 1888.

L'EAU ST-LEON LA REINE DES EAUX MINÉRALES

L'excitation et la demande pour cette "Grande eau médicinale de la Nature" augmentent beaucoup chaque mois, et les commandes arrivent d'au-delà des frontières.

Les merveilleux témoignages de tant de personnes qui ont été débarrassées de la douleur et du désespoir pour jour de la vie et de la santé avec ses joies ont été comme nous le disons plus bas, la cause première de cette rage et de cet enthousiasme dont la merveilleuse EAU ST LEON a été l'objet.



Les raisons pourquoi !

Parce que l'eau St-Léon fait disparaître rapidement toutes les obstructions empoisonnées du système, purifie le sang, donne du nerf, débarrasse les conduits bronchiques, façonne l'organisme et rend la vie douce.

C'est un remède sûr pour la Dyspepsie, Indigestion, la Constipation, la Bile, le rhumatisme, les humeurs, brûlements de cœur, mal de tête, maladie chronique des rognons et du foie, excès alcooliques.

Cette eau populaire se vend en gros, en Cuques et barils de 10 à 40 gallons, et cruches 1 à 5 gallons; en bouteilles, chopines. Cette eau rare est vendue 25 le gallon. Demandez à votre épicier ou à votre droguiste. Envoyez à toute adresse où il n'y a pas d'agent de nommés. Adressez toute correspondance à

GINGRAS, LANGLOIS & CIE., En face du Palais du Cardinal.

Pour agences, s'adresser à C. C. A. Langlois, gérant pour la Puissance, No. 3, Port Dauphin, s'adresser de bonne heure. Une petite charge annuelle vous assurera une agence lucrative avec l'eau gratuite au puits.

3 mai 1888.—6

Distributions de Prix 1888.

Librairie J. B. ROLLAND & FILS.

LES MAISONS D'EDUCATION ET MM. LES COMMIS SAIRES D'ECOLE voudront bien se rappeler que notre Librairie offre l'avantage de l'assortiment complet de LIVRES DE RECOMPENSES POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX ET EXAMENS comprenant une variété de collections, formats, reliures en cartonnages tout à fait nouveaux et des plus élégants; ainsi qu'un grand choix de LIVRES DE PRIERES, Imageries, Chromos et autres articles convenables pour récompenses.

Un catalogue de nos collections de livres et autres articles sera adressé à toute personne qui en fera la demande.

On voudra bien, sur les commandes qui nous sont transmises par écrit, donner tous les renseignements possibles sur le nombre des écoles, la division des classes, la quantité et la valeur des livres qu'on a intention de donner comme premiers, deuxième, troisième prix, etc.

J. B. ROLLAND & FILS,
14, rue Saint-Vincent, Montréal.

24 mai 1888.—3

Piano de seconde main à vendre.

On peut acheter à bas prix chez M. L. A. Paquet, marchand à Ste-Anne de la Pocatière, un piano de seconde main en bon ordre.

24 mai 1888.—4

Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

A vendre à la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne: Veaux Ayrshires, avec ou sans pedigree. S'adresser à

JOSEPH ROY, Chef de pratique.

29 mars 1888.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

24 mai 1888.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'hiver---1888.

Le et après lundi, 23 novembre 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.35
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	9.50
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15.50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 26 novembre 1887.